



Pouvoir d'achat, perte d'autonomie, haro sur les retraités, les retraitables, les familles!...

Le Gouvernement peut bien marteler que les retraités ne sont pas concernés par le projet de réforme des retraites, **il n'en est rien !**

Au contraire, il maintient un mécanisme qui conduit à une baisse du niveau des retraites par rapport aux salaires moyens.

De nouvelles dispositions viennent amplifier cette attaque en règle contre les retraités et les futurs retraités, avec notamment la suppression de la demi-part fiscale aux veuves, veufs, séparés.

Il faut ajouter aussi le retrait du dispositif retraite pour les fonctionnaires ayant cotisé 15 ans et élevé 3 enfants.

Mais le Gouvernement pousse encore plus loin ses agressions contre les retraités avec un projet de réforme sur la dépendance qui devrait être votée cet hiver pour être mise en place au début 2011.

D'ores et déjà les premiers éléments sont connus :

Dans un rapport publié le 23 juin, la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale préconise :

- D'appliquer aux retraités imposables **le même taux de CSG que celui des actifs**, soit 7,5% (actuellement de 6,6%). Dans le même temps, les retraités non imposables deviendraient éligibles à un taux réduit de CSG de 3,8%. Faut-il rappeler que **la pension moyenne est de 1 212 euros (825 euros pour les femmes !)**.
- De plus, ils seraient **soumis à la Contribution Solidarité Autonomie** (la journée de travail gratuit des salariés...) à hauteur de 0,3%, taux gradués en fonction des montants de leurs revenus.
- La mission parlementaire propose aussi de rendre **obligatoire dès 50 ans la souscription d'une assurance** des personnes contre « la perte d'autonomie ».
- Il est également proposé de recentrer l'**APA uniquement sur les cas les plus lourds** **excluant de fait**, environ 500 000 personnes actuellement plus ou moins handicapés, **de toute aide**.
- La mise en place d'un système de gage patrimonial ayant une incidence sur le taux de prestations, selon l'acceptation ou pas de cette démarche.

Ces mesures sont néfastes pour le pouvoir d'achat de tous.

Elles vont encore, entre autres, restreindre pour beaucoup d'entre nous l'accès aux soins de qualité déjà réduit par les nombreux remboursements.

Ce projet en l'état est scandaleux, il doit être abandonné. Il vise à faire la part belle aux assurances privées pour pallier les financements et mettre davantage à contribution les retraités, les salariés et les familles dans la prise en charge des personnes en perte d'autonomie.

L'intersyndicale exige que la perte d'autonomie, toujours consécutive à une ou plusieurs pathologies aiguës ou chroniques, relève de la Sécurité Sociale, afin de garantir un financement solidaire pour faire face aux « aléas de la vie de la naissance à la mort ».

Nous réclamons, comme pour l'ensemble de la protection sociale :

- **La mise en place d'une politique du plein emploi,**
- **Un nouveau calcul de l'assiette de cotisation, articulant valeur ajoutée et comportement des entreprises face à l'emploi**
- **Une contribution sur les revenus financiers des entreprises.**

De réforme en réforme, les retraités s'appauvrissent et le gouvernement poursuit ses agressions contre le 3^{ème} âge avec de nouvelles mesures qui visent à les entraîner vers encore plus de misère. Le projet de loi sur les retraites qui conduit à la baisse généralisée du niveau des pensions, les dispositions qui découlent de la loi Bachelot sur la santé, le projet en préparation sur la dépendance participent à cette logique régressive contre toutes les générations de retraités.

*Vivre mieux notre retraite,
c'est possible !*

L'intersyndicale des Retraités des Alpes Maritimes

invite toutes ses organisations à
réagir et à prendre sans tarder des
initiatives unitaires.

Pour cette journée nationale de
revendications, l'intersyndicale
des Retraités appelle au :

Rassemblement unitaire

**jeudi 25 novembre
à 10h00
place Garibaldi
Nice**

Des chiffres à méditer :

La fortune totale des 500 plus gros
patrimoines français a augmenté de 25%
en 1 an, passant de 194 à 241 milliards
d'euros en 2009,
soit à peu près le montant de la masse
des pensions versées aux 15 millions
de retraités.

Et si on touchait enfin au grisbi !

Tous ensemble, portons nos revendications :

- *Le financement de la perte
d'autonomie par la solidarité
nationale*
- *Le minimum de retraite au niveau
du SMIC*
- *Le retour à l'indexation des
pensions et retraites sur
l'évolution du salaire moyen*
- *La pension de reversion à 75% de
la retraite initiale*
- *Le retour de la revalorisation
annuelle des pensions au 1^{er} janvier
et un rattrapage pour 2010*